

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Yves PERRIER, directeur general

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : AMUNDI

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 22 novembre 2018

LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris

NATURE DE LA TRANSACTION : Acquisition

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0004125920

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 48.5800 Euro

VOLUME : 341.0000

PRIX UNITAIRE : 48.5900 Euro

VOLUME : 416.0000

PRIX UNITAIRE : 48.6000 Euro

VOLUME : 270.0000

PRIX UNITAIRE : 48.6400 Euro

VOLUME : 259.0000

PRIX UNITAIRE : 48.6500 Euro

VOLUME : 233.0000

PRIX UNITAIRE : 48.6000 Euro

VOLUME : 125.0000

PRIX UNITAIRE : 48.6100 Euro

VOLUME : 217.0000

PRIX UNITAIRE : 48.6200 Euro

VOLUME : 307.0000

PRIX UNITAIRE : 48.6300 Euro

VOLUME : 281.0000

PRIX UNITAIRE : 48.6400 Euro

VOLUME : 51.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 48.6119 Euro

VOLUME : 2 500.0000

TRANSACTION LIÉE À L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 23 novembre 2018

COMMENTAIRES :

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Émetteurs à l'AMF."